



# Rien n'a été partagé, rien n'a été négocié, rien n'a été concerté !

Ce titre est tiré de l'intervention du Codef lors de la Manifestation du 6 Avril 2023 : Retraites, Sécu, Santé même combat. Il était en écho de la conclusion du projet NHM rappelé ci-dessous qui stipulait notamment : « Enfin, ce projet devra être partagé, concerté et négocié avec les différents acteurs locaux (organisations syndicales, personnels, autorités de contrôle, médecine libérale et autres partenaires).

## Extrait :

”Quant au contenu de ce projet (NHM 2022), la couleur est annoncée d'entrée de jeu : Le projet de construction d'un nouvel hôpital de Montceau doit aussi concourir à la relance d'une dynamique économique vertueuse et à une gestion financière rigoureuse qui constituera le fil conducteur de ce projet .

Si, ici et là, les besoins de la population sont évoqués, le vocabulaire utilisé nous offre un cours d'économie d'entreprise bien éloigné du service public de l'hôpital : Chiffres d'affaires, Parts de marché ; taux de marge brute ; efficience, optimisation de la masse salariale (effet noria), optimisation des effectifs, optimisation du parcours patients, entendez diminution de la DMS (durée moyenne de séjours), mutualisations de toutes natures et notamment celle des Urgences en nuit profonde, Externalisation de la lingerie, des cuisines, des prestations hôtelières.

Soyons des citoyens responsables, saisissons nous de ce dossier NHM disponible sur le site du Codef. Oui Saisissons nous de ce dossier et affirmons à L'ARS notre refus de ce projet destructeur tant sur le plan médical que social :

**Médical** : Parmi d'autres mesures, la fermeture du bloc entraînerait :

- ◆ Arrêt des endoscopies sous anesthésie générale ;
- ◆ Arrêt des poses de pacemaker ;
- ◆ Arrêt des poses des chambres implantables ;
- ◆ Fermeture des soins continus ;
- ◆ Mutualisation des urgences en nuit profondes entre le CHM et l'Hôtel Dieu du Creusot.

Sur ce dernier point, certains hospitaliers pensent que cette mutualisation sera un premier pas vers la suppression totale de ce service sur notre bassin de vie.

**Social parlons-en** : 126,40 Equivalent Temps Plein supprimés à l'horizon 2028."

A cette époque, le Codef, malgré l'alerte adressé aux 62 Maires impactés à + ou - 30 mn de l'hôpital Jean Bouveri, s'est senti bien seul et plus particulièrement cette journée du 6 avril 2023. Chacun balaiera devant sa porte...

Et en guise de conclusion de cette intervention du 6 avril : "...souvenez-vous du double effet kiss cool provoqué par Madame la Maire de Montceau par ailleurs Présidente du Conseil de Surveillance de l'Hôpital. Vous allez voir ce que vous allez voir ! Ouais, à part utiliser l'adjectif « neuf » à tout bout de champ, on y voit fermetures de services et suppressions d'emplois... Madame la Maire de Montceau s'imprègne des marqueurs de la Macronie, arrogance et mensonges..."

Le récent communiqué de l'intersyndicale du centre hospitalier se limite à la page 54 du rapport de l'IGAS de 2021 en « oubliant » page 55 la recommandation n°4 : "Mutualiser le fonctionnement des urgences en nuit profonde entre le service d'urgence et le SMUR sur chacun des trois sites (CH d'Autun, de Montceau-les-Mines et l'Hôtel-Dieu du Creusot). En fonction de l'évolution du cadre réglementaire des autorisations en médecine d'urgence, évaluer l'opportunité et la faisabilité de la création d'une antenne de médecine d'urgence sur l'un des deux sites de Montceau-les-Mines ou du Creusot."

Remarque du Codef : l'écriture du projet NHM a été faite avant l'obtention du label hôpital de proximité d'où la "précaution " « en fonction de l'évolution du cadre réglementaire des autorisations en médecine d'urgence ». Mais maintenant nous connaissons la dite évolution : le label est acquis et dans ce cadre juridique les urgences font partie des options dérogatoires relevant du pouvoir discrétionnaire du directeur de l'ARS ... discrétionnaire, qui confère à quelqu'un le pouvoir de décider ! En l'occurrence ce quelqu'un c'est le directeur général de l'ARS avec le concours et le soutien de Madame la Présidente du Conseil de Surveillance de notre Hôpital.

Le Codef ne baisse pas les bras et soutiendra toute action préventive à la poursuite du démantèlement de notre Hôpital. Dans le même temps il travaille à la sensibilisation de la population dont les pertes de chance prennent une résonance politique n'en déplaît à Madame la Maire de Montceau les Mines.

10 Avril 2024